



Rivière-du-Loup assurera elle-même les opérations à ses usines de traitement des eaux


Rivière-du-Loup, le 7 février 2022 – La Ville de Rivière-du-Loup a tenu lundi une conférence de presse pour annoncer sa décision de prendre en charge les opérations relatives au traitement de l'eau potable et des eaux usées, actuellement confiées au secteur privé. En adoptant une résolution à cet effet lors de la séance du conseil municipal le soir même, la Ville confirme son intention de créer une équipe dédiée à ce service municipal d'importance, de manière à stabiliser les ressources humaines en place, consolider les connaissances acquises et uniformiser les pratiques.

« Ces opérations sont assurées par une entreprise privée depuis plusieurs années, explique le maire, Mario Bastille. Ce partenariat nous a permis de maintenir une qualité exceptionnelle d'eau potable, pour laquelle nous avons reçu de nombreuses distinctions, en plus de générer des économies considérables. Toutefois, le temps est venu de revoir nos façons de faire; il est jugé préférable, à ce moment-ci, de confier les opérations de nos installations à des employés qualifiés qui viendront intégrer nos propres équipes et nous aider à maintenir très hauts nos standards de qualité. »


Depuis 2010, c'est Aquatech, une filiale du groupe Helios, qui exploite les usines de traitement pour le compte de la Ville. Après deux renouvellements de l'entente de service, en 2015 et 2018, ainsi qu'une prolongation de contrat de deux mois, plus récemment, la Ville désire changer son mode de gestion en prenant en charge les opérations quotidiennes à même son personnel. À l'instar d'autres municipalités, comme Saint-Henri, tout près de Lévis, qui ont fait le même constat il y a quelques années, les connaissances fines découlant de ce type d'expertise et leur maintien au sein du Service technique et de l'environnement sont jugées cruciales par la Ville.

« La situation actuelle de plein emploi contribue au phénomène du roulement de personnel dans toutes les sphères de l'économie. Pour nous prémunir d'éventuels contre-coups, nous pensons qu'il est opportun de combler nous-mêmes des postes pour créer des emplois stables, ici, chez nous à Rivière-du-Loup », précise le directeur du Service technique et de l'environnement (STE), Gérald Tremblay, ajoutant du même souffle que le taux de roulement chez les employés de son service est très bas, soit moins de 3 %.


...2



En consolidant les équipes de travail et en confiant leur supervision à la gestionnaire responsable des usines de traitement de eaux, la Ville veut aussi augmenter sa capacité à intervenir rapidement lors de problèmes sur la ligne de traitement, de distribution et de disposition des eaux. « En créant une unité spéciale dédiée à la gestion de l'eau, on se dote d'une équipe d'impact qui saura agir rapidement et répondre aux exigences très élevées de la Ville en matière d'approvisionnement en eau potable, mais aussi pour tout ce qui a trait à la gestion des eaux usées », explique Geneviève Pigeon, gestionnaire en environnement au STE.



Le contrat avec le fournisseur actuel prenant fin en mai prochain, la Ville embauchera sous peu six nouveaux employés, soit cinq opérateurs en assainissement des eaux ainsi qu'un électromécanicien responsable de l'entretien des équipements. Malgré la pénurie de main-d'œuvre en cours, la Ville prévoit pourvoir rapidement ces postes compte tenu de la stabilité d'emploi et des conditions offertes à l'embauche. Ce faisant, la Ville contribue à la vitalité économique de notre milieu en pérennisant des emplois spécialisés ici, à Rivière-du-Loup.



Reconnue depuis de nombreuses années pour la qualité de son eau potable et cumulant de nombreuses distinctions à cet égard, la Ville est largement sollicitée par différents réseaux professionnels pour son expertise en gestion des eaux. Elle joue notamment un rôle de premier plan en la matière au sein de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et collabore régulièrement avec différents partenaires afin de garantir des services à la population répondant aux normes actuelles, voire à les surpasser.

– 30 –



Source : Pascal Tremblay, directeur
Service des communications
418 867-6706